

# DÉMOCRATIE ET LIBERTÉS SYNDICALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

**MEETING PUBLIC  
À PARIS LE 17 MAI • 17H**

**L**e gouvernement accélère sa vaste entreprise de régressions sociales tous azimuts. Les attaques contre les services publics et la fonction publique, qui constituent pourtant nos biens communs, sont de grande ampleur.

Privatisations, abandons de missions, suppressions d'emplois, précarité, plan de départ volontaire et salaire au mérite font partie d'un plan gouvernemental dévastateur pour les services publics.

Pour pouvoir mener à bien ce plan, un obstacle est à contourner : les organisations syndicales et les représentants des personnels qui défendent l'intérêt général et le progrès social.

**Les projets du gouvernement visant à « refonder le contrat social avec les agents publics » ont ainsi comme premier chantier prioritaire, le dialogue social et les instances représentatives :**

- Réduction des prérogatives, des droits et moyens des représentants des personnels et des compétences des instances représentatives des personnels comme les CAP (commissions administratives paritaires) pourtant garantes des droits des agents ;
- Fusion des instances représentatives, professionnalisation des représentants syndicaux pour les éloigner du terrain et des personnels et disparition des CHSCT pourtant essentiels pour les conditions de travail et la santé des agents.

Ce sont bien nos capacités à nous organiser, à débattre, à nous exprimer, à négocier, à lutter qui sont vues par ce gouvernement comme des freins à ce rouleau compresseur de réformes dévastatrices pour les agents, le statut et le service public.

L'actualité nous montre chaque jour qu'il est urgent d'être à l'offensive sur la démocratie et les libertés syndicales.

Les luttes et les répressions qui les accompagnent, les atteintes aux libertés de manifestation, d'action et d'expression nous montrent qu'au contraire il est urgent de dénoncer et revendiquer de nouveaux droits bien au contraire au bénéfice des agents, des usagers, et du service public.

Le droit pour les agents publics de se syndiquer sans entrave, ni discriminations, de participer à l'organisation et au fonctionnement des services publics par les instances représentatives, de lutter par la grève et la manifestation, de s'exprimer librement est fondamental et lié à la notion de « fonctionnaire citoyen ».

**La CGT Fonction publique dénonce toutes les attaques contre les libertés syndicales et la démocratie et portera lors d'une audience au Ministère de l'action et des comptes publics ses revendications pour :**

- ✓ l'amnistie d'agents sanctionnés dans le cadre de leur activité syndicale,
- ✓ une enquête sur les entraves et des indicateurs pour repérer à tout moment les discriminations,
- ✓ le renforcement des droits, y compris le droit de grève pour les agents qui en sont injustement privés,
- ✓ l'ouverture de négociations.

**IL EST URGENT DE S'ORGANISER,  
SE MOBILISER ET PORTER ENSEMBLE NOS  
REVENDICATIONS POUR LE PROGRÈS SOCIAL.**

**LE JEUDI 17 MAI  
À PARTIR DE 17H  
À PARIS**

**La CGT Fonction publique organise  
une initiative sur la démocratie  
et des libertés syndicales dans la  
Fonction publique (État, territoriale,  
santé) à Paris 11e — Bourse du  
travail — 85 rue Charlot Paris —  
Salle Eugène Hénaff  
(M° République)**

→ Témoignages de militant·e·s sur les atteintes au droit syndical

→ Débat « histoire et enjeux sur la démocratie et les libertés syndicales au sein de la Fonction publique »

→ En amont de cette initiative, une conférence de presse sera organisée afin de présenter la démarche revendicative de la CGT Fonction publique.